

FONDATION DU
MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL



RAPPORT
DE GESTION

ÉTATS
FINANCIERS 2024-2025

SOMMAIRE

L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL	4
SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE	6
PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE	7
ÉTATS FINANCIERS	12

En couverture:
Vue d'une salle consacrée à l'art contemporain dans le pavillon Jean-Noël Desmarais.
Au premier plan : David Altmejd (né en 1974), *The Shepherd* [Le berger], 2008, prêt de
la Collection Giverny Capital. À l'arrière-plan : Kareem-Anthony Ferreira (né en 1989),
Le premier anniversaire de Kyle, 2023. MBAM, achat, fonds de la Campagne du Musée
1998-2002. Photo Thibault Carron

L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL

La Fondation du MBAM contribue activement à la pérennité du Musée et à la réalisation de sa mission culturelle et sociale.

L'année 2024-2025 a été couronnée de succès avec la création de deux chaires philanthropiques, un modèle innovant dans le milieu culturel québécois. Celles-ci ont vu le jour grâce à des contributions transformatrices qui s'inscrivent dans la campagne majeure de financement 2023-2028, **Le Musée transforme les vies**. En outre, les campagnes annuelles et le Bal du Musée ont respectivement généré près de 2M\$ en soutien au MBAM, et c'est sans compter l'apport des commandites, qui ont permis d'amasser plus de 1 M\$.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'incroyable générosité de notre communauté philanthropique, que nous tenons à remercier sincèrement.

Voici un survol des résultats obtenus cette année grâce au précieux soutien de la communauté et à l'engagement remarquable des équipes de la Fondation et du Musée :

+ 12M\$

versés pour soutenir les grandes priorités du Musée

29,4 M\$

en apports encaissés, souscriptions et revenus de placements générés

Création de **deux chaires** grâce à des dons transformatrices : la Chaire Ariane Riou et Réal Plourde pour l'art et l'éducation au service de la communauté et la Chaire Zhao-Ionescu

LA FONDATION

→ 24 employé-es

→ Un ratio de frais d'administration à

8,4 %

LES CAMPAGNES ANNUELLES 2024-2025

14 000

donateurs et donatrices

1 747 510\$

recueillis en dons pour soutenir les grandes priorités du MBAM

Campagne annuelle de financement 2024-2025

→ **807 108\$** amassés

7 Cercles philanthropiques rassemblant **500** donatrices et donateurs annuels

→ **940 402\$** amassés grâce à la campagne des Cercles philanthropiques

CAMPAGNE MAJEURE DE FINANCEMENT 2023-2028, LE MUSÉE TRANSFORME LES VIES

3 064 147\$

récoltés au cours de l'exercice 2024-2025

465 560\$

en dons majeurs et en dons provenant d'engagements antérieurs

COMMANDITES ET PARTENARIATS

1 261 711\$

obtenus

BAL DU MUSÉE

1 773 022\$

amassés lors de l'édition 2024

ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART

1 903 331\$

en dons destinés à acquérir des œuvres pour enrichir la collection permanente du Musée

Chaque année, des donatrices et des donateurs qui ont vu leur vie transformée par le Musée assurent la pérennité de l'établissement en effectuant un don planifié, préservant ainsi notre patrimoine artistique pour les générations futures.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE

2024-2025

APPORTS ENCAISSÉS, SOUSCRIPTIONS GÉNÉRÉES ET REVENUS DE PLACEMENTS 29 394 975,25\$

Revenus totaux en dons et commandites encaissés	10 379 317\$
Souscriptions en dons et commandites générées en 2024-2025 (non versées)	11 350 777\$
Revenus de placements	7 401 272\$
Subventions	263 609\$

RATIO DES FRAIS D'ADMINISTRATION¹ 8,4%

DONS ET COMMANDITES 12 255 699\$

Dons remis au Musée	11 683 386\$
Revenus de commandites encaissés directement au Musée	572 313\$

Les revenus de commandites sont sollicités par l'équipe de la Fondation, mais encaissés directement au MBAM. Ils figurent dans les états financiers du Musée et ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio des frais administratifs de la Fondation. Les efforts de l'équipe responsable des commandites et des partenariats se soldent en 2024-2025 par des revenus totalisant 1 261 711\$, répartis sur différentes campagnes.

¹ Le ratio des frais d'administration est le résultat du rapport des frais d'administration (823 427\$) sur les produits totaux présentés aux états financiers, excluant les revenus de placements et de subventions (9 807 003\$).

PERFORMANCE GLOBALE DE LA FONDATION DU MUSÉE

L'équipe de la Fondation compte 24 personnes à temps plein, toutes animées par un fort désir de contribuer à la société. Ils et elles mettent leurs expertises complémentaires au service de nombreuses campagnes de financement visant à rassembler une communauté philanthropique inspirée par le pouvoir de l'art.

Au cœur de notre ambition commune : le Musée des beaux-arts de Montréal, cette formidable institution que nous souhaitons voir s'épanouir pour offrir le meilleur de la création et jouer pleinement son rôle au sein de l'écosystème culturel national et international.

CAMPAGNES ANNUELLES

Les campagnes annuelles 2024-2025 ont conquis le cœur de plus de 14 000 donatrices et donateurs, ce qui a permis de recueillir 1 747 510\$ en dons pour soutenir les grandes priorités du MBAM.

- Pour une deuxième année, la **campagne annuelle 2024-2025** s'inscrivait dans le cadre de la campagne majeure de financement de la Fondation, **Le Musée transforme les vies**. Les stratégies déployées pour élargir la communauté de donatrices et de donateurs ont porté leurs fruits, un nombre record de 14 000 personnes ayant fait un don au MBAM dans le cadre de cette campagne. Celles-ci ont versé conjointement 807 108\$, une somme cruciale au maintien des activités de leur Musée. De nouveau, l'**initiative de jumelage de dons** a permis de rallier cette communauté. Nous remercions tout spécialement les mécènes Yves Fontaine, Carlos Idarraga, Dixi Lambert, Gordon Lenko et Lucie Charbonneau, ainsi que Linda Snell et Beverly Rowat, pour leur générosité exemplaire et leur rôle déterminant dans le succès de cette mobilisation.
- La **campagne des Cercles philanthropiques** a, quant à elle, permis de récolter 940 402\$ au bénéfice du Musée, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Dans le contexte de la campagne majeure de financement, plusieurs donatrices et donateurs fidèles ont posé un geste supplémentaire **en confirmant leur engagement sur cinq ans afin de parrainer leur salle favorite**. Les commanditaires présentateurs ont aussi offert un précieux soutien aux Cercles philanthropiques, et donc au Musée. Nous remercions vivement BFL Canada, Services Paysagers Dominique Filion et BMO Banque de Montréal pour leur engagement soutenu, qui accroît la portée du geste philanthropique de ces communautés.

Le crédit d'impôt pour premier don important en culture

Plusieurs personnes ayant contribué aux campagnes de financement de la Fondation ont en outre profité du crédit d'impôt pour premier don important en culture octroyé par le gouvernement du Québec. Ce crédit de 25% vient s'ajouter aux crédits déjà accordés pour les dons de bienfaisance. N'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe de la Fondation pour savoir comment réclamer ce crédit fiscal supplémentaire visant à encourager les dons destinés aux organismes culturels.

BAL DU MUSÉE

Le Bal du Musée, seul événement-bénéfice annuel de la Fondation du MBAM, a permis d'amasser la somme de 1 773 022\$. Les revenus totaux s'élevaient à près de 1,9 M\$, mais certaines sommes ont été versées après la fin de l'exercice 2024-2025. En plus de ces revenus directs, des commandites en biens et services totalisant 120 000\$ ont aussi contribué à la réussite de cette soirée unique à Montréal. Nous exprimons notre profonde gratitude aux coprésidents d'honneur, Deborah K. Orida, présidente et cheffe de la direction d'Investissements PSP, et Abe Adham, président, Direction du Québec du Groupe Banque TD, pour leur précieuse contribution au succès de cette soirée.

COMMANDITES

Le travail de l'équipe des commandites et des partenariats de la Fondation a permis d'amasser 1 261 711\$ en soutien à la programmation et aux diverses activités du MBAM, soit bien plus que l'objectif de 900 000\$. De ce montant, 572 313\$ ont été comptabilisés directement dans les états financiers du Musée et seront constatés comme revenus au moment de la réalisation des activités commanditées. Le solde de 690 579\$ a été perçu sous la forme de dons destinés à des expositions ou à des projets spéciaux; il est comptabilisé aux postes «Campagnes annuelles» et «Campagnes majeures» dans les états financiers de la Fondation.

Ces alliances stratégiques jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre financier du MBAM. La Fondation remercie chaleureusement tous les partenaires et commanditaires du Musée, et souhaite souligner tout particulièrement le soutien renouvelé d'Hydro-Québec, de la Banque Scotia, d'Air Canada, d'Air Canada Cargo et de Tourisme Montréal.

CAMPAGNES MAJEURES ET DONS EXCEPTIONNELS

La campagne majeure de financement 2023-2028, Le Musée transforme les vies, a permis à la Fondation d'encaisser des dons totalisant 3 064 147\$ au cours de l'exercice 2024-2025, en plus de 465 560\$ en dons majeurs et provenant d'engagements antérieurs.

C'est aussi dans ce cadre qu'ont été conclus des engagements philanthropiques transformationnels se situant entre 700 000\$ et 5 000 000\$, signe d'un appui exceptionnel. La Fondation adresse ses remerciements les plus sincères à la Fondation Macdonald Stewart, à Power Corporation du Canada, à BMO, à Jess et Mark Pathy, à la Fondation Ariane Riou et Réal Plourde ainsi qu'à Alex Ionescu et Vickie Zhao. Ces grands mécènes visionnaires accompagnent le MBAM et déploient leurs efforts sincères pour transformer positivement le monde dans lequel ils évoluent. Ils nous inspirent et inspirent aussi toutes les personnes qui sont interpellées par la force immense de la solidarité. La campagne majeure de financement 2014-2019 continue de générer des revenus dans la foulée d'engagements de longue portée. Des versements de 125 000\$ figurent ainsi aux états financiers 2024-2025. Cette campagne visait à soutenir la construction du

pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et de l'Espace Michel de la Chenelière pour l'éducation et les arts.

Les chaires philanthropiques

Alors que le milieu culturel québécois et canadien est fragilisé par le manque de financement, la chaire philanthropique s'inscrit dans un objectif de pérennité et permet de magnifier la portée d'un geste de bienfaisance. De tels dons impliquent la création de fonds de dotation capitalisés, et seule une portion des produits d'intérêts est affectée au financement du projet ou du poste visé. Ainsi, le budget d'exploitation de l'institution se voit allégé de façon permanente. C'est dans cet esprit que les équipes de la Fondation redoublent d'efforts pour multiplier la confirmation de chaires philanthropiques au MBAM.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025:

- le don transformationnel de 5 M\$ de Vickie Zhao et d'Alex Ionescu a permis la création de la Chaire Zhao-Ionescu, qui financera à perpétuité le poste de conservatrice ou de conservateur en chef du MBAM et les activités qui s'y rattachent;
- et le don transformationnel de 3 M\$ de la Fondation Ariane Riou et Réal Plourde a permis, quant à lui, la création de la Chaire Ariane Riou et Réal Plourde pour l'art et l'éducation au service de la communauté.

Grâce à leur audace, à leur vision et à leur générosité, Alex Ionescu, Vickie Zhao, Ariane Riou et Réal Plourde se joignent à Gail et à Stephen A. Jarislowsky en liant durablement leur histoire à celle du MBAM. Ils propulsent ainsi l'institution vers le prochain chapitre de son histoire, la rendent plus forte et lui permettent de viser les plus hauts sommets. Nous leur offrons l'expression de notre plus sincère gratitude et leur assurons que nos équipes poursuivront leurs efforts afin de confirmer des chaires dotées pour d'autres activités ou postes clés au sein du Musée.

SOUSCRIPTIONS

Depuis le lancement de la campagne majeure de financement 2023-2028, Le Musée transforme les vies, l'équipe de la Fondation s'est mobilisée pour conclure des ententes de dons majeurs selon des engagements pluriannuels, aussi appelés «souscriptions». Les souscriptions en dons et commandites promises à la Fondation et non encaissées au cours de l'exercice 2024-2025 s'élevaient à 11 350 777\$.

DONS D'ŒUVRES ET DONS À DES FONDS D'ACQUISITION

Grâce à la contribution exceptionnelle de la direction et de l'équipe de la conservation du Musée, la Fondation a inscrit la somme appréciable de 1 903 331\$ en dons destinés aux acquisitions d'œuvres d'art pour l'exercice financier 2024-2025. Rappelons que le MBAM doit autofinancer ses acquisitions dans une très

large proportion. Aussi, ces dons jouent un rôle essentiel dans le développement stratégique de la collection permanente du Musée, un patrimoine collectif d'exception. Ils contribuent également à faire rayonner Montréal comme destination culturelle à l'échelle internationale. Ces dons sont comptabilisés au poste « Campagnes majeures » des états financiers. La Fondation remercie chaleureusement la Fondation Courtois, la Fondation Alan et Roula Rossy, Alysia Yip-Hoi, ainsi que Robert Allard et Charles Cole.

DONS PLANIFIÉS ET SUCCESSIONS: UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

L'équipe responsable du développement philanthropique intensifie ses efforts afin de poursuivre le développement des dons planifiés (dons testamentaires, polices d'assurance, dons de titres cotés en bourse, etc.). Cette année, la Fondation a reçu des dons par testament totalisant 296 846\$. De plus, des promesses de dons planifiés d'un montant total de 1 500 000\$, notamment de donateurs tels que Bruce Russell, que la Fondation remercie, ont été confirmées.

Une importante transaction de don par police d'assurance vie, conclue au cours d'un exercice financier antérieur, a donné lieu à l'inscription d'un montant de 90 447\$ au poste « Campagnes majeures » des états financiers.

REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS

Les revenus de placements comptabilisés dans les états financiers de la Fondation au 31 mars 2025 s'établissent à **7 401 272\$**. Le taux de rendement pour l'exercice est de 11,5%. Ces résultats favorables pour des actifs comparables sont notamment attribuables au travail d'un comité de placements de haut calibre, appuyé par une firme de consultation externe québécoise et des gestionnaires de fonds experts dans leur secteur. Cette équipe gère un portefeuille dont l'actif net avoisine les 100 M\$.

Un apport reconnu dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications et une subvention du Conseil des arts de Montréal pour l'accueil d'une stagiaire en philanthropie culturelle donnent lieu à l'inscription d'un montant de 263 609\$ au poste « Subventions » des états financiers.

UNE ANNÉE COURONNÉE DE SUCCÈS QUI S'INSCRIT DANS LA PÉRENNITÉ

En cette fin d'exercice 2024-2025 et deuxième année de la campagne majeure de financement Le Musée transforme les vies, l'équipe de la Fondation annonce des résultats exceptionnels.

Ainsi, les résultats en apports encaissés, souscriptions et revenus de placements générés totalisent 29,4 M\$, ce qui a permis une croissance de l'actif net, ainsi qu'une contribution financière totale de 12 255 699\$ versée au Musée (11 683 386\$ en dons et 572 313\$ en revenus directs de commandites).

Cette somme considérable est destinée à soutenir les grandes priorités institutionnelles indiquées dans la planification stratégique du MBAM et représente une proportion importante du budget de fonctionnement de l'institution.

Nous remercions de tout cœur l'ensemble de la communauté philanthropique, qui croit que soutenir la créativité humaine, c'est soutenir l'une des plus grandes et des plus importantes richesses collectives qui soient!

ÉTATS FINANCIERS

Deloitte.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal (Québec) H3B 0M7
Canada

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4116
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la
Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 26 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025		2024			
	Fonds d'appariement général	Fonds MCC	Fonds d'appariement pour les pavillons	Fonds d'expositions Desmarais et autres	Fonds d'activités éducatives	Total
Activités de levée de fonds						
Apports						
Campagnes majeures	2 438 726	—	—	600 000	706 428	5 648 485
Campagnes annuelles	1 747 510	—	341 140	—	—	2 088 650
Campagnes successions	296 846	—	—	—	—	296 846
Événements-bénéfice	1 773 022	—	—	—	—	1 773 022
	6 256 104	—	341 140	600 000	706 428	9 807 003
Charges						
Campagnes de financement	1 839 250	—	—	—	—	1 839 250
Événements-bénéfice	879 339	—	—	—	—	879 339
	2 718 589	—	—	—	—	2 718 589
Excédent des produits sur les charges des activités de levée de fonds	3 537 515	—	341 140	600 000	706 428	7 088 414
Placements et autres activités						
Revenus de placement	936 818	363 557	2 312 833	2 124 821	136 436	7 401 272
Subventions	263 609	—	—	—	—	263 609
	1 200 427	363 557	2 312 833	2 124 821	136 436	7 664 881
Charges						
Gestion et garde des placements	33 161	21 767	136 187	127 216	8 168	421 708
Administration	823 427	—	—	—	—	823 427
	856 588	21 767	136 187	127 216	8 168	1 245 135
Excédent des produits sur les charges des placements et autres activités	343 839	341 790	2 176 646	1 997 605	128 268	6 419 746
Excédent des produits sur les charges avant les dons au Musée	3 881 354	341 790	2 176 646	2 338 745	834 696	13 508 160
Dons au Musée	4 618 710	169 210	1 079 910	1 330 090	1 969 928	11 683 386
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(737 356)	172 580	1 096 736	1 008 655	(1 135 232)	1 824 774

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025						2024						
	Fonds d'appariement général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autre avec clause	Chaire Jarislowsky avec clause	Chaire Ariane Riou et Réal Plourde avec clause	Fonds d'activités éducatives sans clause	Fonds d'appariement général	Fonds pour les pavillons avec clause	Fonds d'expositions Desmarais et autre avec clause	Chaire Jarislowsky avec clause	Chaire Ariane Riou et Réal Plourde avec clause	Fonds d'activités éducatives sans clause	Total
Soldes de fonds au début (insuffisance) des produits sur les charges à la fin	5 296 384	3 387 138	22 173 889	20 510 913	5 396 706	—	4 519 424	3 876 454	1 315 647	6 453 720	72 930 275	66 444 406	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges à la fin	(737 356)	172 580	1 096 736	1 008 655	379 433	624 042	232 364	183 552	64 768	(1 200 000)	1 824 774	6 485 869	
Soldes de fonds à la fin	4 559 028	3 559 718	23 270 625	21 519 568	5 776 139	624 042	4 751 788	4 060 006	1 380 415	5 253 720	74 755 049	72 930 275	
Composés de													
Dotations	—	1 599 607	—	—	2 000 000	600 000	—	—	—	—	4 199 607	3 599 607	
Affectés avec clause	—	—	23 270 625	21 519 568	3 776 139	24 042	4 751 788	—	1 380 415	—	54 722 577	51 916 579	
Affectés sans clause	—	710 111	—	—	—	—	—	4 060 006	—	5 253 720	10 023 837	10 867 705	
Affectés d'origine interne	—	1 250 000	—	—	—	—	—	—	—	—	1 250 000	1 250 000	
Non grevés d'affectation	4 559 028	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 559 028	5 296 384	
	4 559 028	3 559 718	23 270 625	21 519 568	5 776 139	624 042	4 751 788	4 060 006	1 380 415	5 253 720	74 755 049	72 930 275	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État de la situation financière

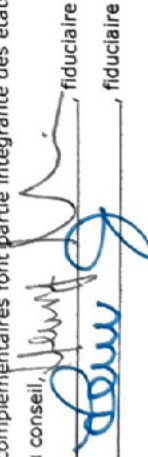
au 31 mars 2025

	2025						2024						
	Fonds d'appariement général	Fonds pour les pavillons MCC	Fonds d'expositions Desmarais et autres pavillons	Chaire Jarislowsky	Chaire Ariane Riou et Réal Plourde	Fonds d'activités éducatives	Fonds d'appariement général	Fonds pour les pavillons MCC	Fonds d'expositions Desmarais et autres pavillons	Chaire Jarislowsky	Chaire Ariane Riou et Réal Plourde	Fonds d'activités éducatives	Total
Actif													
À court terme													
Encaisse	6 834 134	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 834 134	11 476 919	
Débiteurs	54 479	1 147	6 674	6 707	2 770	62	2 846	—	—	—	431	70 140	
Avances interfonds	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 253 720*	—	
	6 888 613	1 147	6 674	6 707	2 770	62	2 846	—	—	—	5 254 151	6 909 250	11 547 059
Placements	3 598 310	3 558 571	23 263 951	21 512 861	5 960 679	623 980	8 808 948	—	—	—	1 379 984	1 379 984	65 728 305
Avance au Musée**	1 571 617	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 571 617
	14 458 540	3 559 718	23 270 625	21 519 568	5 963 449	624 042	8 811 794	—	—	—	6 634 135	79 588 151	78 946 981
Passif													
À court terme													
Créditeurs et charges à payer	6 024	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20 264
Produits perçus d'avance	247 286	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	122 000
Somme à remettre au Musée	4 079 792	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 079 792
Avances interfonds	5 066 410*	—	—	—	187 310*	—	—	—	—	—	—	—	5 124 442
	9 399 512	—	—	—	187 310	—	—	—	—	—	—	—	—
Apports reportés – affectés 10 ans – programme Culture	500 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	750 000
Mécénat Placements	899 512	—	—	—	187 310	—	—	—	—	—	—	—	6 016 706
	1 399 512	—	—	—	2 000 000	600 000	—	—	—	—	—	—	3 599 607
Affectés avec clause	—	—	23 270 625	21 519 568	3 776 139	24 042	4 751 788	—	—	—	1 380 415	54 722 577	51 916 579
Affectés sans clause	—	—	710 111	—	—	—	4 060 006	—	—	—	5 253 720	10 023 837	10 867 705
Affectés d'origine interne	—	—	1 250 000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 250 000
Non grevés d'affectation	4 559 028	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 296 384
	4 559 028	3 559 718	23 270 625	21 519 568	5 776 139	624 042	8 811 794	—	—	—	6 634 135	74 755 049	72 930 275
	14 458 540	3 559 718	23 270 625	21 519 568	5 963 449	624 042	8 811 794	—	—	—	6 634 135	79 588 151	78 946 981

* Ces montants ne sont pas présentés à la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

** Sans intérêt, ni modalités d'encasement

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,  fiduciaire

 fiduciaire

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 824 774	6 485 869
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur réalisée des placements	(3 017 231)	(2 885 099)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	(1 792 925)	(5 071 009)
Dons en actions	(545 047)	(613 617)
Subvention et apports reconnus relativement au programme Mécénat Placements Culture	(250 000)	—
	(3 780 429)	(2 083 856)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(4 976)	(6 633)
Créditeurs et charges à payer	(14 240)	10 836
Produits perçus d'avance	125 286	32 000
Somme à remettre au Musée	(1 044 650)	3 221 878
	(4 719 009)	1 174 225
Activités d'investissement		
Variation nette des placements	(23 776)	(320 258)
Avance au Musée	100 000	(1 671 617)
	(76 224)	(1 991 875)
Diminution nette de l'encaisse	(4 642 785)	(817 650)
Encaisse au début	11 476 919	12 294 569
Encaisse à la fin	6 834 134	11 476 919
<i>Opérations sans effet sur la trésorerie</i>		
Dons en actions	545 047	613 617

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal

Notes complémentaires

31 mars 2025

1. Statuts et nature des activités

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la « Fondation ») est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). La Fondation est reconnue comme organisme de bienfaisance enregistré et fondation publique au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, des legs et d'autres contributions au bénéfice du Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée »), de même qu'à gérer et à administrer ses fonds. De plus, en vertu de l'article 4 de la convention entre la Fondation et le Musée, ce dernier a confié à la Fondation l'administration de certains de ses placements, ces derniers étant toutefois exclus des états financiers de la Fondation.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds affectés

La Fondation suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs.

Fonds général

Le Fonds général présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement de la Fondation ainsi que tout autre élément lié à un fonds non grevé d'affectation ou à un fonds affecté dont l'importance relative ne justifie pas de le présenter distinctement.

Fonds affectés

Chaque fonds affecté présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents à ses propres opérations suivant ses activités et ses objectifs.

Les fonds présentent de façon distincte l'affectation de dons avec clause de conservation pendant au moins dix ans ainsi que ceux sans clause similaire, mais comportant une désignation. Ces dons sont comptabilisés à l'état des résultats du fonds correspondant à leur désignation.

La Fondation contribue au financement des activités du Musée à même l'usufruit des placements, conformément à l'objectif de chaque fonds.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- Les placements dans des instruments de capitaux propres non cotés, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de toute dépréciation, le cas échéant;
- Les placements dans des instruments de capitaux propres cotés et les obligations sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des fonds communs de placement est évaluée à partir de la juste valeur des parts déterminée par le gestionnaire de fonds.

Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

Les dons et les legs sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les revenus d'événements-bénéfice sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à la Fondation, et le Musée met ses ressources et ses locaux à la disposition de la Fondation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Méthodes comptables (suite)

Ventilation des charges

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les coûts de chaque fonction incluent les coûts du personnel et d'autres charges qui y sont directement liées, de même qu'une tranche des charges salariales administratives de la Fondation. Les charges salariales administratives imputées aux différentes fonctions sont ventilées de façon proportionnelle sur la base du temps estimatif consacré à chacune de ces fonctions.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2025	2024
	\$	\$
Encaisse	47 166	7 215
Actions canadiennes	275 621	185 174
Fonds communs d'obligations canadiennes	1 469 067	1 214 664
Fonds communs d'actions canadiennes	1 535 091	1 412 472
Fonds communs d'actions internationales	2 909 355	2 835 555
Parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal	5 480 971	4 989 259
Quote-part d'un portefeuille de placements*	59 390 013	55 083 966
	71 107 284	65 728 305

* La Fondation détient une quote-part de 70,912 % (70,464 % en 2024) d'un portefeuille de placements détenu conjointement avec le Musée, qui est composé des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Encaisse	562 152	959 847
Fonds du marché monétaire	644 215	—
Obligations canadiennes	15 616 444	15 380 371
Actions canadiennes	28 021 172	35 416 674
Actions américaines et étrangères	28 408 312	26 416 043
	73 252 295	78 172 935
Parts d'un fonds immobilier évaluées au coût	10 499 867	—
	83 752 162	78 172 935

4. Revenus de placement

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 591 116	2 491 787
Variation de la juste valeur réalisée	3 017 231	2 885 099
Variation de la juste valeur non réalisée	1 792 925	5 071 009
	7 401 272	10 447 895

5. Opérations entre parties liées

Le Musée est considéré, à des fins comptables, comme un organisme apparenté de la Fondation puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation, et que le Musée y détient un intérêt économique, compte tenu de la nature des activités de la Fondation.

Les dons versés par la Fondation au Musée sont présentés distinctement à l'état des résultats. Il en est de même pour les postes de l'état de la situation financière liés à ces transactions, le cas échéant.

Au cours de l'exercice, le Musée a chargé des frais administratifs de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2024) à la Fondation. Ces frais administratifs sont inclus dans le poste Administration à l'état des résultats.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités de la Fondation et sont évaluées à la valeur d'échange.

6. Programme Mécénat Placements Culture

La Fondation a participé à cinq reprises au programme Mécénat Placements Culture du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Des ententes de gestion des fonds ont été conclues avec La Fondation du Grand Montréal (FGM) à cet égard.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du CALQ et du MCC, de même que les postes comptables sous lesquels les différents montants sont inscrits aux états financiers.

Période	Apports de la Fondation	Subvention du CALQ/MCC	
		Fonds affectés 10 ans	Fonds affectés 2 ans
	\$	\$	\$
Antérieure au 1 ^{er} octobre 2013	500 000 ¹	375 000 ³	125 000 ⁵
Postérieure au 1 ^{er} octobre 2013	1 500 000 ²	750 000 ⁴	—
	2 000 000	1 125 000	125 000

¹ Provenant de dons sans affectation externe. La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu d'apport et apparaissant au solde de fonds du Fonds général.

6. Programme Mécénat Placements Culture (suite)

- ² Provenant de dons avec affectation externe, reconnu comme revenu et ajouté au capital permanent du Fonds pour les pavillons.
- ³ La période d'affectation de 10 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant au solde de fonds du Fonds général.
- ⁴ 500 000 \$ sont inscrits sous la rubrique Apports reportés – affectés 10 ans – Programme Mécénat Placements Culture du Fonds général et 250 000 \$ ont été reconnus comme revenu de subvention et apparaissent au solde de fonds du Fonds général, la période d'affectation de 10 ans étant venue à échéance.
- ⁵ La période d'affectation de 2 ans étant écoulée, montant reconnu comme revenu de subventions et apparaissant au solde de fonds du Fonds général.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

	Apports	Rendements	Retraits	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$
Compte					
Affectés 2 ans	125 000	95 730	62 500	158 230	144 035
Affectés 10 ans	3 125 000	2 658 770	461 029	5 322 741	4 845 224

7. Programme d'appariement du MCC

La Fondation a participé à cinq reprises au Programme d'appariement des dons du MCC pour être en mesure de recevoir des dotations sous forme de subventions d'appariement (Fonds appariement MCC). Afin de respecter les critères du programme, la Fondation a affecté un montant de 1 250 000 \$ (1 250 000 \$ en 2024) en lien avec ce programme. Ce montant devra être conservé en tout temps.

Le tableau suivant présente l'historique des participations de la Fondation et des subventions de contrepartie reçues du MCC.

	Apport de la Fondation	Subvention du MCC
	\$	\$
Exercice 2018-2019	250 000	—
Exercice 2019-2020	250 000	—
Exercice 2020-2021	250 000	605 214 ¹
Exercice 2021-2022	250 000	316 779 ²
Exercice 2022-2023	250 000	341 304 ³
Exercice 2023-2024	—	336 310 ⁴

¹ La Fondation a reçu 285 714 \$, en mai 2020, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2018-2019 et a reçu 319 500 \$, en mars 2021, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2019-2020.

² La Fondation a reçu 316 779 \$, en mars 2022, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2020-2021.

7. Programme d'appariement du MCC (suite)

³ La Fondation a reçu 341 304 \$, en mars 2023, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2021-2022.

⁴ La Fondation a reçu 336 310 \$, en mars 2024, pour sa demande de subvention d'appariement de l'exercice 2022-2023.

Les revenus de placement sont reconnus annuellement à l'état des résultats. Le tableau suivant présente l'évolution des placements :

Apports	Rendements	Versements au Musée	2025	2024
\$	\$	\$	\$	\$
2 849 607	1 226 971	518 007	3 558 571	3 384 191

8. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est exposée aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements de la Fondation fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

La Fondation est exposée à ces risques, comme le décrivent les paragraphes suivants.

a) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Certains placements, fonds communs et quote-part d'un portefeuille de placements dans lesquels la Fondation détient des participations incluent des titres étrangers. La Fondation est donc directement et indirectement soumise à la variation des taux de change. La Fondation ne gère pas activement ce risque.

b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation détient des titres à revenus fixes et une quote-part d'un portefeuille de placements qui détient des titres à revenu fixe. La juste valeur de ces obligations et quote-part est donc directement et indirectement soumise à la variation des taux d'intérêt.

c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs liés à tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée indirectement à ce risque puisque qu'elle détient une quote-part d'un portefeuille de placement qui détient des actions cotées et que certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

8. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations et une quote-part dans une portefeuille de placements qui détient des obligations. De ce fait, il existe un risque que l'émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

